

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Raison Sociale : SARL YATI ONE

Nom Commercial : Scooty Racing

SIRET : 953 983 111 00014 – RCS Chambéry

Adresse : Front de neige 1650 - 73130 Saint François Longchamp

Téléphone : 06 46 75 53 05

Email : scooty.racing@gmail.com

1/ DÉROULEMENT DES SEANCES

Arrivée du participant 10 minutes avant l'heure de rdv fixée pour :

- Accueil / Information / Description / Paiement / Prise de connaissance des CGV et du règlement intérieur.

A l'heure du rdv, pendant les 10 premières minutes :

- Équipement : le port des EPI (Equipements de Protection Individuel) fournis est obligatoire. Vérification de l'équipement personnel.
- Briefing sur les véhicules, explications des consignes de sécurités et prise en main des commandes et du véhicule.
- Recupération du jeton. UN jeton correspond à UNE séance.

Le reste du temps de la séance – 10 minutes

- Sur terrain privé et balisé, nos prestations sont encadrées par un éducateur diplômé. Les séances sont évolutives en fonction de l'âge et du niveau de chaque pratiquant.

2/ RÉSERVATION EN LIGNE OU A NOTRE CHALET D'ACCUEIL

Une réservation est validée et confirmée après réception de votre règlement. Toutes les réservations non payées seront annulées sous 24h. Le participant pourra indiquer ses préférences concernant la date et l'horaire souhaité pour la séance. Le choix final reste cependant à la décision de l'organisateur, en fonction des disponibilités et des plannings. L'organisateur proposera au minimum deux créneaux au choix afin d'organiser l'activité. Lors de l'achat de votre produit à notre chalet d'accueil, l'organisateur vous donnera les jetons correspondant à votre achat. En cas d'achat en ligne ou virtuel, l'organisateur vous remettra les jetons lors de votre première visite au chalet d'accueil / circuit.

Un paiement à notre accueil ou en ligne, est une acceptation de nos Conditions Générales de Vente (CGV) ainsi que de notre règlement intérieur, consultables en ligne sur notre site internet, ou sur notre affichage à l'accueil.

3/ HORAIRES RÉSERVÉES

SI VOUS NE VOUS PRÉSENTEZ PAS À LA DATE ET HEURE CONVENUES, LA PRESTATION SERA CONSIDÉRÉE COMME PERDUE ET NE POURRA ÊTRE NI REPORTÉE, NI REMBOURSÉE.

Attention : Prévoir d'être présent à notre chalet d'accueil 10 minutes minimum avant le créneau horaire choisi. En effet, si vous réservez par exemple un cours à 14h (celui-ci commence à 14h par le briefing de sécurité, il faut prévoir de venir 10 minutes avant).

Nous vous conseillons d'anticiper votre temps de route. Le plan d'accès est accessible sur notre site internet, ou sur demande.

4/ REMBOURSEMENT

Une réservation ne sera annulée et remboursée que pour motifs impérieux, ou un état de santé du participant ne permettant pas l'activité (sur présentation d'un justificatif médical). Le participant doit prévenir au maximum 6h avant l'horaire convenue de la séance.

YATI ONE reste seul à juger si c'est un motif valable pour le remboursement. Tout remboursement hors de ce cadre est soumis à des pénalités (frais de gestion/bancaire). Nous vous invitons à réserver que lorsque vous êtes sûrs de vouloir et pouvoir venir.

Le participant s'engage à arriver à l'heure convenue (au plus tard, 10 minutes avant le début du cours), tout retard peut entraîner un refus au cours de pilotage sans remboursement possible.

5/ LES PRODUITS ET PRESTATIONS VENDUES

- LE TOUR

Un tour est égal à 10 minutes comprenant : briefing, prise en main du véhicule, explications des consignes de sécurité et échauffement + 10 minutes effectives de pilotage sur circuit.

Le tour est nominatif et pourra être utilisé que par la personne détentrice de celui-ci. L'achat d'UN tour sera matérialisé par UN jeton. Le jeton sera valable pendant 2 ans, à partir de la date d'achat, sous réserve de maintien de l'activité. Si l'activité n'est pas reconduite, aucun remboursement ne sera effectué. Le jeton n'est valable que pour le circuit de motoneiges Scooty Racing à Saint François Longchamp.

Le participant pourra soumettre ses préférences de jour et heure de séance. La décision finale reste cependant à la décision de l'organisateur, en fonction des disponibilités et des conditions météorologiques. Le participant s'engage, en achetant UN tour, à accepter un des deux créneaux horaires proposés par l'organisateur. Les séances peuvent être réservées maximum la veille (jusqu'à 21h) pour le lendemain, selon places et motoneiges disponibles.

Vous pourrez également vous présenter directement sur place sans réservation, sous réserves de places disponibles le jour J.

- **FORFAIT : 2 TOURS / 3 TOURS / 5 TOURS / 10 TOURS**

Un tour est égal à 10 minutes comprenant : briefing, prise en main du véhicule, explications des consignes de sécurité et échauffement + 10 minutes effectives de pilotage sur circuit.

Le forfait est non nominatif et pourra être utilisé par différentes personnes détentrices de celui-ci, à conditions d'être de la même famille ou groupe d'amis (frères, soeurs, cousins, cousines etc..), et à condition de détenir un jeton pour la séance. L'achat d'un forfait sera matérialisé par des jetons, en nombre selon le forfait choisi. Exemple : un forfait 10 tours = 10 jetons donnés. Les jetons seront valables pendant 2 ans, à partir de la date d'achat, sous réserve de maintien de l'activité. Si l'activité n'est pas reconduite, aucun remboursement ne sera effectué. Le jeton n'est valable que pour le circuit de motoneiges Scooty Racing à Saint François Longchamp.

Le participant pourra soumettre ses préférences de jours et heures des séances. La décision finale reste cependant à la décision de l'organisateur, en fonction des disponibilités et conditions météorologiques. Le participant s'engage, en achetant des forfaits, à accepter un des deux créneaux horaires proposés par l'organisateur, par tour. Les séances de ces forfaits peuvent être réservées en une seule fois, ou au fur et à mesure (sous réserves de disponibilités). **Attention : Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé si vous n'avez pas le temps ou la possibilité d'utiliser la totalité de vos séances comprises dans ces forfaits.** Les séances des forfaits peuvent être réservées maximum la veille (jusqu'à 21h) pour le lendemain, selon places et motoneiges disponibles.

Vous pourrez également vous présenter directement sur place sans réservation, sous réserves de places disponibles le jour J.

- **SÉANCE PRIVÉE**

Une séance privée est égal à 10 minutes comprenant : briefing, prise en main du véhicule, explications des consignes de sécurité et échauffement + 30 minutes effectives de pilotage sur circuit (exercices, entraînement, courses).

La séance privée peut accueillir 1 à 4 enfants selon votre choix, pour un tarif unique. L'achat du produit séance privée devra être suivi de la détermination du créneau avec l'organisateur. Le produit sera valable pendant 2 ans, à partir de la date d'achat, sous réserve de maintien de l'activité. Si l'activité n'est pas reconduite, aucun remboursement ne sera effectué. La séance n'est valable que pour le circuit de motoneiges Scooty Racing à Saint François Longchamp.

Le participant pourra soumettre ses préférences de jours et heures des séances. La décision finale reste cependant à la décision de l'organisateur en fonction des disponibilités et conditions météorologiques.

Le participant s'engage à accepter un des deux créneaux horaires proposés par l'organisateur pour la séance. **Attention : Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé si vous n'avez pas le temps ou la possibilité d'effectuer votre séance.** Les séances doivent être réservées maximum la veille (jusqu'à 21h) pour le lendemain, selon places et motoneiges disponibles.

Vous pourrez également vous présenter directement sur place sans réservation, sous réserves de places disponibles le jour J.

- CARTE CADEAU

La carte cadeau, du montant de votre choix (à partir de 20€), est non nominative et utilisable en une fois. Les conditions générales de vente dépendent et sont relatives aux prestations choisies. Cette carte cadeau est valable 2 ans à partir de la date d'achat. Passé cette date de validité, votre carte cadeau sera nulle et non remboursable.

Nous vous conseillons de faire des réservations anticipées car la carte cadeau est utilisable sur les créneaux disponibles : n'attendez pas le dernier moment pour réserver !

Conditions d'utilisation de la carte cadeau :

Une fois la carte cadeau offerte, la personne devra utiliser son crédit en une fois et réserver directement son(ses) créneau(x) au chalet d'accueil ou en nous contactant.

La personne peut choisir une prestation d'un montant plus élevé, utiliser son crédit carte cadeau et elle même compléter la somme manquante.

6/ ENNEIGEMENT ET DÉPENDANCES DES CONDITIONS MÉTEO

En cas d'impossibilité de réaliser vos séances à cause du manque de neige ou des conditions météorologiques défavorables, l'organisateur s'engage à vous proposer d'autres créneaux en fonction des disponibilités, à reconduire la date de validité de vos achats pour une année supplémentaire ou à vous rembourser les séances annulées. Cela, **UNIQUEMENT** pour cause de manque de neige ou de fermeture du circuit à cause des conditions météorologiques.

7/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET PROTECTION DE VOS DONNÉES

Lors du règlement de vos achats, vous acceptez nos « Conditions Générales de Vente » (ci-dessus) ainsi que notre « Règlement Intérieur » consultables sur notre site internet ou sur demande. Pour connaître le traitement de vos données personnelles, référez-vous à notre « Politique de Confidentialité ».

RÈGLEMENT INTERIEUR

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Raison Sociale : SARL YATI ONE

Nom Commercial : Scooty Racing

SIRET : 953 983 111 00014 – RCS Chambéry

Adresse : Front de neige 1650 - 73130 Saint François Longchamp

Tel : 06 46 75 53 05

Email : scooty.racing@gmail.com

Ci-après dénommé « **L'Organisateur** »

ET,

Le Responsable légal du participant et les participants,

Ci-après dénommés « **le participant** »

Article 1 : LES ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR

- **L'organisateur** s'engage à fournir **au participant** le véhicule en bon état de fonctionnement et entretenu selon les prescriptions du constructeur.
- **L'organisateur** s'engage à fournir **au participant** toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la séance, ainsi que les règles de sécurité.
- **L'organisateur** déclare que le véhicule est conforme à l'usage prévu et qu'il est sans dommage apparent.
- **L'organisateur** fourni les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires aux normes CE ou NF **au participant** : casques.
- **L'organisateur** s'engage à ce que les activités proposées puissent être encadrées par un professionnel diplômé.

Article 2 : LES ENGAGEMENTS DU PARTICIPANT

- **Le participant** reste seul responsable des infractions et/ou des casses qu'il aura commises (ou les responsables légaux pour les mineurs). Il s'engage à rembourser **l'organisateur** de tous les frais nécessaires à la réparation du matériel.
- Une réservation est validée et confirmée après réception du règlement. **Le participant** pourra indiquer ses préférences concernant la date et l'horaire souhaitée pour la séance. Le choix final reste cependant à la décision de **l'organisateur**, en fonction des disponibilités et des plannings. **L'organisateur** proposera au minimum deux créneaux au choix afin d'organiser l'activité.
- Toutes les réservations non payées seront annulées sous 24h.
- Toutes séances annulées moins de 6h avant ne seront pas remboursées.
- **Le participant** devra donner son jeton acheté pour participer à l'activité. Si **le participant** ne dispose pas de son jeton, il ne sera pas en droit de participer à la séance.
- **Le participant** est conscient que la motoneige est une activité sportive (état physique et psychique permettant l'activité).
- **Le participant** est conscient que la pratique de sports mécaniques, comporte des risques.
- La personne ayant réservée pour **le participant** s'engage à avoir transmis des informations exactes (âge, poids, taille...). En cas d'informations erronées quelles qu'elles soient, la prestation ne sera pas assurée, ni remboursée. Exemple: Si l'enfant à 4 ans et non 5 ans révolus pour la motoneige, **l'organisateur** ne pourra pas l'accepter et la prestation ne sera pas remboursée.

Article 3 : CONSIGNES DE SECURITE

Le participant s'engage à respecter toutes les consignes de sécurité désignées ci-après :

- Respecter les consignes émises par les encadrants. En cas de non-respect des consignes, **l'organisateur** ou les encadrants peuvent mettre fin à l'activité sans le remboursement de la prestation.
- Le port des équipements de protection individuelle fourni par **l'organisateur** est obligatoire.
- Il est interdit de se percuter avec les véhicules.
- Il est interdit de conduire sous l'emprise de l'alcool et de produit stupéfiant et/ou médicamenteux.

- Respecter le sens de rotation du circuit.
- Le circuit est interdit aux piétons et/ou aux accompagnants.
- Le port d'une tenue adéquate par **le participant** est obligatoire. **L'organisateur** peut refuser un enfant sans remboursement possible si **le participant**, par sa tenue, nuit à sa propre sécurité.
- **Le participant** s'engage à arriver à l'heure convenue (au plus tard, 10 minutes avant le début du cours). Tout retard peut entraîner un refus de la prestation par **l'organisateur**, sans remboursement possible.
Exemple : cours à 14h = 13h50 Accueil/formalités etc... 14h démarrage du cours avec l'équipement et le briefing de sécurité.

Article 4 : CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Selon les conditions météorologiques, **l'organisateur** est en droit de fermer le site, d'annuler ou reporter des séances et d'interrompre une séance en cours, pour des conditions de sécurité optimales.

Les cours seront soit reportés, soit remboursés au tarif horaire minimal. Dans le cas où les cours seront reportés, le remboursement ne sera pas effectué. Le report des cours ne peut se faire que sur la même année scolaire.

L'organisateur s'engage à prévenir au plus tôt si les cours sont reportés ou annulés. Il est le seul à juger si les conditions permettent ou non de rouler et d'effectuer la séance.

Article 5 : CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Lors de votre achat et plus précisément, une fois le paiement effectué, cela signifie que **le participant** a pris connaissance et accepté notre règlement intérieur ainsi que nos Conditions Générales de Vente (CGV).